



Les musiciens italiens dans la documentation de la cour de Bourgogne entre 1467 et 1506: quelques silhouettes

David Fiala

► To cite this version:

David Fiala. Les musiciens italiens dans la documentation de la cour de Bourgogne entre 1467 et 1506: quelques silhouettes. Nicoletta Guidobaldi. Regards croisés : musiques, musiciens, artistes et voyageurs entre France et Italie au XVe siècle, Minerve, pp.61-82, 2002, Epitome musical, 2-86931-103-6. halshs-05317411

HAL Id: halshs-05317411

<https://shs.hal.science/halshs-05317411v1>

Submitted on 20 Oct 2025

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial 4.0 International License

David Fiala, « Les musiciens italiens dans la documentation de la cour de Bourgogne entre 1467 et 1506 : quelques silhouettes » dans *Regards croisés. Musiques, musiciens, artistes et voyageurs entre France et Italie au XV^e siècle*, éd. N. Guidobaldi, Paris, Minerve, 2002, p. 61-82.

Les musiciens italiens dans la documentation de la cour de Bourgogne entre 1467 et 1506 : quelques silhouettes

David Fiala

Les archives de la maison de Bourgogne offrent un des plus riches ensembles documentaires de l'histoire des hôtels princiers au moyen âge et à la Renaissance. Les innombrables documents comptables qui constituent ce fonds permettent de saisir la vie quotidienne de la cour avec force détails et d'entrevoir la vitalité de ses échanges internationaux. Ainsi, dès le début du règne de Philippe le Bon, les registres comptables témoignent de visites de musiciens en provenance de cours italiennes, comme ce Hennequin Copetrippe, ancien trompettiste de la cour de Bourgogne passé au service du marquis de Ferrare Niccolò d'Este, généreusement récompensé en 1428 et 1433, ou encore de l'envoi de luxueux cadeaux à des correspondants italiens, tels ces douze instruments de musique « garniz d'estuiz de cuir et de coffres » que Philippe le Bon avait fait envoyer au même Niccolò d'Este en 1426.¹

Cependant, pour qui cherche à approfondir l'étude de ces échanges, l'absence de toute correspondance diplomatique bourguignonne demeure un obstacle de taille que seule la consultation parallèle des fonds d'archives ultramontains permet de combler en partie². Les documents publiés ci-dessous sont issus d'un dépouillement des archives bourguignonnes entrepris en vue d'une thèse de doctorat sur le mécénat musical de la cour entre 1467 et 1506. Cette sélection exhaustive des entrées concernant les échanges musicaux avec l'Italie vise à fournir un premier élément d'appréciation sur cette question. Elle se compose dans sa grande majorité de dons ponctuels à des individus bien souvent anonymes mais liés à la péninsule par leur origine, leur provenance ou leur employeur. Plusieurs extraits *a priori* sans rapport direct avec la musique y ont été inclus à titre de brèves illustrations des liens

¹ Jeanne MARIX, *Histoire de la musique et des musiciens de la cour de Bourgogne sous le règne de Philippe le Bon*, Strasbourg, Heitz, 1939 (réimpression Genève, Minkoff, 1972), pp.56-57 et 105.

² Ce double travail documentaire exploitant à la fois la richesse comptable du fonds bourguignon et la richesse diplomatique des fonds italiens n'a été entrepris de manière systématique qu'à l'occasion de la thèse de Richard WALSH, *Charles the Bold, Last Valois Duke of Burgundy 1467-1477, and Italy*, thèse non publiée, Université de Hull (G.B.), 1977. On attend toujours la publication (prévue) de cet ouvrage fondamental sur la question. A défaut de cette référence difficilement accessible pour l'instant, on se reportera aux pages concernant les relations entre la Bourgogne et l'Italie dans Richard VAUGHAN, *Valois Burgundy*, Londres, Allen Lane, 1975, notamment pp.46-47 et 187-189, et *Charles the Bold*, Londres, Longman, 1973, pp.164-166 pour une brève synthèse sur les italiens de la cour ducale et *passim* pour le contexte diplomatique et militaire. On pourra également consulter les travaux du séminaire bourguignon de l'Institut Historique Allemand de Paris (direction : Werner Paravicini et Bertrand Schnerb) consacrés, en 1999-2001, aux étrangers à la cour de Bourgogne, à paraître dans la *Revue du Nord* en juillet 2002.

de la cour avec ses communautés italiennes, dans la mesure où ils apportaient quelques compléments d'informations sur des membres de ces communautés. Ainsi, on ne multipliera pas les citations d'archives qui témoignent des séjours bourguignons des princes italiens Francesco d'Este, Rodolfo Gonzaga et Federico d'Aragona ou des principaux ambassadeurs³, mais il a semblé intéressant de présenter les quelques noms de membres de leur entourage préservés par les sources dont l'identité et la fonction demeurent encore mal connues.

L'ensemble documentaire présenté ici dans l'ordre chronologique rendait hasardeux l'élaboration d'une véritable réflexion synthétique, que seule une confrontation suivie avec des sources italiennes complémentaires pourrait étoffer. Cette confrontation a été ébauchée de manière ponctuelle quand des informations de seconde main éclairaient d'un jour particulier tel ou tel cas remarquable. Hormis ces quelques prolongements, les commentaires insérés au terme de chaque groupe de documents contiennent avant tout les précisions nécessaires à la compréhension d'entrées comptables souvent désespérément allusives. Qu'une ou plusieurs de ces informations fasse écho au-delà des Alpes, et l'objectif de ces pages sera rempli. ⁴

³ Sur les princes italiens à la cour, voir R. VAUGHAN, *Charles the Bold, loc. cit.*, R. WALSH, *op. cit.*, pp.608-633 (Francesco d'Este), pp.634-670 (Rodolfo Gonzaga), et pp.671-733 (Federico d'Aragona) et les contributions sur Francesco d'Este et Rodolfo Gonzaga à paraître dans la *Revue du Nord* (voir note précédente, et note 25 ci-dessous). Concernant les ambassadeurs italiens en Bourgogne, R. WALSH, *op. cit.*, consacre à ceux de Naples, Venise, Milan et Rome tout son chapitre 5 (pp.411-603), le chapitre précédent traitant du cas particulier de Florence et des Médicis, qui n'envoyèrent aucun ambassadeur officiel à la cour mais avaient en Tomaso Portinari un agent brugeois particulièrement proche du duc. Plus récemment sur Milan, voir Pierre SAVY, « Les ambassadeurs milanais à la cour de Charles le Téméraire », *Annales de Bourgogne*, LXVIII (1996), pp.35-56. Des itinéraires des souverains bourguignons publiés pour la période qui nous occupe, seul Herman VANDER LINDEN, *Itinéraires de Charles, duc de Bourgogne, Marguerite de York et Marie de Bourgogne*, Bruxelles, Lamertin, 1936, recense systématiquement en notes la présence des ambassades signalées dans les documents, le plus souvent de manière lapidaire par l'en-tête des escroes de bouche qui, précisant la localisation quotidienne de l'hôtel, ajoutent des mentions du type « ou se trouvaient les ambassadeurs de Naples, Venise, etc. ».

⁴ Abréviations des références d'archives : ADN : Archives Départementales du Nord, Lille ; BNF, Bibliothèque nationale de France, Paris ; AGR, Archives Générales du Royaume, Bruxelles, dont les fonds sont désignés ainsi : CC : Chambre de Comptes ; EA : papiers de l'État et de l'Audience ; AdL : Acquits de Lille. Les abréviations monétaires, £ : livres ; s : sous ; d : deniers, renvoient à des livres de quarante gros de Flandres. Pour les citations extraites de registres de compte, on trouvera entre crochets le folio suivi du titre de la section dans laquelle figurent la ou les entrées citées. Les nombres romains des documents originaux ont été transcrits en chiffres arabes. On trouvera en italique le résumé de quelques documents dont il n'a pas paru utile de publier le texte original. Les dates figurant dans les titres des documents cités, entre crochets, en italique ou dans le commentaire sont toutes en nouveau style.

1. Règne de Charles le Téméraire (1467-1477)

1^{er} compte de Guilbert de Ruple, argentier du duc de Bourgogne. Janvier-décembre 1468.⁵

[53 ; Dons, mars] A Franchisque de Este, marquis de Ferare, chevalier, conseiller et chambellan de mondit seigneur... 48£... pour soy aider a deffrayer dudit Bruxelles ou il avait esté devers icellui seigneur depuis son retour de son derrenier voyage de Liege...

[98v, mai] Aux trompettes de Florence, la somme de 10£ 10s dudit prix de 40 gros la £, pour don a eulx fait par mondit seigneur quant nagaires ilz ont joué par devant luy en son hostel a Bruges. Pour ce, par certiffication de Jehan le Tourneur, sommelier de corps de mondit seigneur cy rendue, ladite somme de 10£ 10s.

[99] Pour plusieurs dons faiz par mondit seigneur, la somme de 21£ 13s... Assavoir a certains compaignons venitiens qui ont joué de la fleute devant mondit seigneur le 4e jour dudit mois de may 4£ 2s. Item a ung autre compaignon qui joua de soupresse devant icellui seigneur... 13£ 10s. Et a ung autre compaignon serviteur de l'ambassade de Calabre, 4£ 1s.

[159, juillet] A Jehan le Saige et Richart l'Amoureux, folz du roy d'Angleterre... 16£...pour don quant ilz sont venuz avec madame la duchesse pardevers luy a Bruges et pour eulx retourner par devers ledit roy...

A Ernoulet Vrediere et Jehan du Pierre, tambourins de la royne d'Angleterre, Pierre et Baptiste de Piemont, tambourins de monseigneur de Scalles... 48£... pour don a eulx fait quant ilz sont venuz d'Angleterre... a Bruges avec madame la duchesse...

Ces quatre derniers paiements sont liés aux cérémonies exceptionnelles des mois de mai, juin et juillet 1468 à Bruges, où se déroulèrent un grand chapitre de l'ordre de la Toison d'Or (5-9 mai) puis le mariage de Charles le Téméraire et Marguerite d'York (3 juillet). Outre les musiciens qui figuraient dans la suite des ambassades italiennes, il semble que des tambourins italiens étaient alors au service de la plus haute noblesse anglaise qui accompagna Marguerite d'York en Flandre et lors de son entrée à Bruges, comme le montre le don généreux accordé aux deux tambourins piémontais d'Antoine Woodwill, comte de Scales, amiral d'Angleterre et chevalier de la Jarretière, que son beau-frère, le roi Édouard IV, espérait alors marier à Marie de Bourgogne. Le don alloué aux trompettes de Florence correspond en monnaie réelle à dix florins d'or du Rhin (de quarante-deux gros de Flandres par florin). Versé à raison d'un ou deux florins par personne, comme on le constate dans nombre d'autres entrées du même type, cette somme indique que les trompettes envoyées par Florence au mariage du duc de Bourgogne étaient au nombre de cinq ou, plus probablement, de dix. Pour un État prétendument francophile, et par là même prudent dans ses relations bourguignonnes, ce geste témoigne du retentissement exceptionnel des événements qui suivirent l'accession de Charles le Téméraire au pouvoir.

⁵ ADN, B 2068. AGR, CC 1923 est la copie exacte de ce registre, mais avec une mise en page différente (358 folios au lieu de 387 dans celui conservé à Lille). La foliotation indiquée ici est celle du registre de Lille. Ce registre est désormais intégralement accessible en publication : Werner PARAVICINI (dir.), Anke GREVE et Émilie LEBAILLY (éd.), *Comptes de l'argentier de Charles le Téméraire, duc de Bourgogne*, vol. 1 : 1468, Paris, De Boccard, 2001 (Académie des Inscriptions et Belles Lettres. Recueil des historiens de la France, t. X).

**2^{ème} compte de Guilbert de Ruple, argentier du duc de Bourgogne.
Janvier-décembre 1469.⁶**

[61 ; Menus voyages, juillet] *Envoi d'un émissaire en Allemagne pour tenter de faire délivrer un certain « Garsias Bethes », ambassadeur du roi de Naples alors prisonnier du « conte de Verstain ». Ce Garzia Betes, ambassadeur napolitain en Angleterre, fit plusieurs passages à la cour.*

[197v ; Dons, juillet] A Charles de Ghesulphis, messagier du duc de Millan... 12£... pour une fois quant nagaires il est venu devers luy porter certaines lettres closes de sondit maistre touchans affaires secretz.

[204v, septembre] A messire Jehan d'Urmont, chevalier, ambassadeur du roy Ferrant de Cecille... 125£... quant nagaires il est venu devers luy de par ledit roy pour affaires secretz et pour soy deffrayer des pays de pardeca et retourner ouldit pays de Cecille...

[206v] A messires Nicolo Terro et Jacomo Clemesis, chevaliers serviteurs du marquis de Mantoua... 240£.... quant nagaires ilz sont venus devers luy en la compaignie du filz d'icellui marquis de Mantoua et pour eux retourner devers leurdit maistre.

[209v] A Jehan Baptiste, ytalien serviteur du marquis de Mantova... 80£... quant il est venu devers luy et pour s'en retourner en ses pays.

[217, novembre] A certaines trompettes de Venise... 6£ 6s... quant nagaires ilz ont joué devant luy.

[353v ; Deniers payés en l'acquit du duc, mars 1469] *Voyage d'Antoine Hanneron « pardevers nostre saint pere le pape a Mantua du 16e jour de may l'an 1469 jusques au 15e jour de juing prochain aprez ensuivant. » Antoine Hanneron se rend ensuite à Vienne pour rencontrer l'empereur et repasse à Mantoue avant de rejoindre la cour.*

Ce registre pourtant très volumineux et détaillé contient fort peu de détails musicaux directement liés à l'Italie. Le don fait en novembre aux trompettes de Venise s'inscrit, certainement comme la plupart des paiements de ce type alloués à des trompettes désignées par leur État d'origine, dans le contexte d'une réception d'ambassade, en l'occurrence la deuxième visite à la cour de l'ambassadeur vénitien Antonio Dandolo, qui partageait cette fonction avec le fervent admirateur du Téméraire que fut Pietro Bembo. La somme mentionnée permet d'imaginer qu'il était accompagné de six trompettes, dont chacun reçut un florin du Rhin⁷.

Le registre est un peu plus loquace sur l'entourage des princes italiens de la cour. On remarque globalement qu'à la différence des serviteurs de Rodolfo Gonzaga, les membres de l'entourage de Francesco d'Este, alors implanté depuis longtemps à la cour et disposant de ressources propres, sont très rarement récompensés par la comptabilité centrale. Seule la mention d'un « Charles Clavarauty » a pu être mise au jour, mais dans un registre de la recette générale de Flandres.⁸ L'activité du Jean Baptiste au service de

⁶ AGR, CC 1924. Le volume 2 (registre de l'argentier de 1469) paraîtra courant 2002.

⁷ La concomitance de l'ambassade et du don aux trompettes est relevée par R. WALSH, *op. cit.*, p.476, qui évalue entre 10 et 20 personnes en moyenne la suite des ambassadeurs italiens reçus à la cour, comprenant, en dehors de secrétaires, au moins un chapelain et des trompettes.

⁸ ADN, B 4109, f.120v, paiement en date du 3 février 1464. A titre d'exemple des ressources de Francesco d'Este, à la cour de Bourgogne depuis 1444, on peut signaler, en dehors des pensions qui lui sont allouées par la comptabilité centrale, l'existence des comptes de Jean de Flandre, député de Francesco d'Este comme gouverneur du Quesnoy, pour les années 1472-74 (ADN, B 11391-92).

Rodolfo Gonzaga est inconnue, mais il fut régulièrement et généreusement récompensé par la cour. Contrairement à ce que son don suggère ici, il ne rentra pas en Italie mais semble être demeuré auprès de Rodolfo Gonzaga jusqu'à la fin de son séjour. Son surnom, « Coghe ou Stogghe », et son origine ferrareise, attestés par des mentions ultérieures, publiées ci-dessous, indiquent qu'il ne doit pas être confondu avec l'écuyer romain de Charles le Téméraire « Jehan Baptiste, natif de Romme, du lignage de ceux de Coulombe » (i.e. Gianbattista Colonna), dont Molinet raconte qu'il localisa le corps de son maître à Nancy⁹. Les dons accordés aux serviteurs de Rodolfo Gonzaga illustrent sans doute la volonté du duc d'aider le jeune prince mantouan à maintenir son rang malgré l'incessant manque d'argent dont il se plaint dans ses lettres à sa mère tout au long son séjour en 1469-70. Le coût exorbitant de la vie à la cour de Bourgogne aux yeux des visiteurs italiens est évoqué en détail par le *post-scriptum* d'un courrier envoyé le 31 décembre 1475 à son maître par l'ambassadeur milanais Panigarola, qui se plaint d'avoir du débourser près des deux tiers de son salaire pour distribuer des dons que les coutumes de cour rendent presque obligatoires. Dans l'espoir d'être remboursé par son employeur, il recense les sommes qu'il a du verser de sa poche aux douze trompettes, dix *piffari*, douze hérauts et aux trompettes de la garde et fou du duc, aux trompettes d'Antoine de Bourgogne, du comte de Campobasso et de Federico d'Aragona et à leurs tambourins.¹⁰

Dans un autre ordre d'idées et aussi ténu et improbable que soit le rapprochement, notons, à propos de la mention du chevalier mantouan Nicolas Terro, qu'un Guillaume Terro, patronyme inconnu à la cour et d'origine indéterminée, fut joueur de musette de Philippe le Beau à partir d'avril 1500.

3^{ème} compte de Guibert de Ruple, argentier du duc de Bourgogne. Janvier-décembre 1470.¹¹

[46-46v ; Gages et pensions extraordinaires, 1470] A Jehan Baptiste dit Stoghue, natif du pays de Ferrare... 72£ 18s...

A Jehan Baptiste dit Stogghe... 54£ 18s.

[73v ; Autres gages et pensions extraordinaires, septembre] A Francisque de Pistoye, trompette de guerre de mondit seigneur, la somme de 13£ 19s dudit pris, pour 31 jours que... il a esté pardevers et ou service de mondit seigneur sans en avoir eu aucuns gaiges ou sallaire de lui.

[120v et suiv. ; Menus voyages] Mai : message envoyé aux « gens du conseil du duc de Calabre lors estans a Nancy. ». 149v, 26 juin 1470 : Message envoyé « aux ambassadeurs du duc de Calabre à Bruges. ». 158v, 11 juillet 1470 : Message envoyé à Saint-Omer « pour guidier l'ambassade du Roy de Naples jusques en la conté de Serrettes. »

[283-283v ; Ambassades] A messire Francisque de Este, marquis de Ferrare, chevalier conseiller et chambellan de mondit seigneur... 18£... pour 10 jours commençhans

⁹ Jean MOLINET, *Chroniques*, Georges DOUTREPONT & Omer JODOGNE (éd.), Bruxelles, Palais des académies, 1935, vol. I, p.167.

¹⁰ Lettre conservée aux archives de l'État de Milan, Potenze estere, Bourgogne et Flandres, Sforzesco 517, n°11, résumée par R. WALSH, *op. cit.*, pp.575-76 et citée par Paul A. MERKLEY & Lora L. M. MERKLEY, *Music and Patronage in the Sforza Court*, Turnhout, Brepols, 1999, pp.119-120, qui précisent que Panigarola fut effectivement remboursé.

¹¹ AGR, CC 1925.

le 3e et finissans 12e jours de juing 70 qu'il a esté ou service de mondit seigneur sans es temps avoir esté compté par les escroes.

A luy... 200£... en prest a luy fait sur le voyage que mondit seigneur luy ordonna faire dudit lieu de Hesdin le 27e jour dudit mois d'aoust avec et en la compagnie de Philippe monseigneur de Savoye esdits pays de Savoye pour affaires secretz dont icellui seigneur ne veult plus ample declaration icy estre faicte.

[334v ; Dons, janvier] A Simon Bruyart et Pietre de Florence, clarons de monseigneur le bastard... 48s... pour semblable estrine.

[336] A Jehan Baptiste, serviteur du filz du marquis de Mantua... 12£... pour son estrine.

[339] A Ernoult et Jehan de Thalice, chantres... 10£... quant ilz luy ont donné et présentung quayer contenant une messe de chant.

[343] A Pierre Martin et Philippe de Guido, trompettes de Florence... 6£... quant nagaires ilz ont joué devant luy...

[347v, mars] A 2 trompettes de Venise... 8£... quant nagaires ilz ont joué devant luy ouldis mois de mars en sa ville de Lille...

[350v] A messire Francisque de Este, marquis de Ferrare, chevalier, conseillier et chambellan de mondit seigneur... 150£... pour un cheval de poil gris que mondit seigneur a fait prenre et acheter de luy.

[357v, avril] A messire Jehan Rit, escochois chantre, la somme de 12£ 10s dudit pris que mondit seigneur luy a de sa grace donné pour une fois, en consideration de plusieurs agreables services qu'il luy a faiz et pour soy aidier a secourer en certains fraiz qu'il luy conviendra avoir ou voyage qu'il a intention de briesvement faire a Romme.

[362, mai] A 3 trompettes d'une caraque venicienne... 100s... quant nagaires ilz jouerent devant luy en sa ville de l'Escluse...

[362v] A Jehan de Piemont, natif d'Escoche...

[373, juillet] A messire Anthoine de Chemnuly de Campaury, chevalier chambellan du roy de Naples... 520£... en consideration de ce que nagaires il luy a présenté de par le roy de Naples 4 chevaux courssiers...

[374] Pour 60 marcs d'argent, assavoir en 2 grans flacons... lesquelz mondit seigneur a fait donner et presenter a messire Anthoine Dandrelo, chevalier ambassadeur du duc de Venise...

[378, août] A Berthelmy et Fabrix de Milan, freres... 12£... que mondit seigneur leur a de sa grace donné pour une fois quant nagaires ilz ont joué devant luy de souplesse...

[386-386v, octobre] A Jehan George, serviteur du roy de Naples... 20£... quant nagaires il est venu devers luy de par sondit seigneur luy porter certaines lettres closes touchans affaires secretz...

[389] A Nicodemus, trompette de guerre de mondit seigneur... 240£... en consideration des journées et vacations qu'il a faictes du commandement de mondit seigneur es Ytaliens pour aucuns affaires secretz dont il ne veult autre declaration icy estre faicte. En quoy ledit Nicodemus dit avoir vacqué depuis le mois d'aoust 69 jusques ou mois de juing oud. an 70. Pour ce par sa quictance lad. somme de 240£.

[509-509v ; Autre dépense, mai] A Adriaen Hugheszonne, marchant drappier... 20£... pour 40 aulnes de drap de laine. Assavoir 10 aulnes de drap noir et 10 aulnes de drap violet et 20 aulnes de drap de lainne blanc que... il a vendu et delivré pour en faire faire 4 robes a 4 trompettes de 2 galiaches de Florence estans nagaires en Zellande pour servir mondit seigneur en sadite armee.

Ce registre, sans conteste le plus riche d'informations sur le sujet qui nous occupe, offre des arguments à l'hypothèse souvent repétée mais difficilement démontrable de l'italianophilie de Charles le Téméraire. L'activité diplomatique

y apparaît intense, notamment avec Naples dont une ambassade parcourt les territoires bourguignons (f. 120v) et séjourne régulièrement à la cour, où le chambellan de Ferdinand d'Aragon, Antonello da Campanella (dont le nom est ici singulièrement déformé par les clercs francophones), fait don au duc de quatre chevaux (f. 373). Le nom de « Jehan George » cité juste après, toujours au service du roi de Naples (f. 386), figurera dix ans plus tard dans le rôle des bénéfices de la cour dressé vers 1480-81¹², pour l'attribution de prébendes à Soignies, La Haye, Middelbourg et Lillers. La promesse de ces nombreux bénéfices tendrait à prouver qu'il était alors devenu un important serviteur de l'archiduc Maximilien. Si la carrière de ce Jean Georges peut rappeler celle du célèbre secrétaire et médailleur italien de Charles le Téméraire, Jean de Candia, sa fonction exacte reste à déterminer.

De manière peu surprenante, c'est dans ce contexte d'échanges intenses qu'apparaissent les principales preuves d'engagements de musiciens italiens par la cour de Bourgogne. Le fait qu'il s'agisse exclusivement de trompettes indique d'ailleurs que cet état de fait est directement lié à ces activités diplomatiques, au sein desquels cette catégorie d'instrumentistes jouait alors un rôle important, comme l'illustre la mission en Italie du trompettiste de la cour Nicodemus de Bourdegon (f. 389). Ni le « Francisque de Pistoye », qui reçoit ici (f. 73v) un salaire extraordinaire correspondant à 31 jours de gages de trompette (9s par jour), ni les quatre trompettes florentines employés momentanément en Zélande (f. 509), ne furent retenus définitivement au service de la cour, mais trois autres trompettes d'origine italienne apparaissent à la fin du règne de Charles le Téméraire. Les ordonnances nominatives de l'hôtel du 13 février 1474 signalent en effet parmi les trompettes de guerre un « Jehan Pistoye », retenu le 1^{er} juillet 1474 en compagnie d'un « Pietre Palotin » alias « Palotin de Pegere », ainsi qu'un « Jehan Passerin », retenu le 20 décembre 1475¹³. Si l'origine du premier ne peut être inférée qu'à partir de son patronyme, critère que le don à l'archer de corps Jean de Piémont natif d'Écosse (f. 362v) incite à utiliser avec prudence¹⁴, l'origine des deux autres est plus clairement attestée. De manière révélatrice et instructive, leurs liens avec la cour de Bourgogne remontent loin dans le temps. Pierre Palotin est très probablement le « Palotin de Pesero » récompensé dès 1448 par Philippe le Bon, en compagnie d'un « Donas d'Albourg », tous deux qualifiés de trompettes de Lombardie¹⁵. De son côté, Jean Passerin est sans doute le « Jehan Passavin, trompette de guerre du duc de Calabre » qui avait reçu 8£ en 1462 pour être « venu devers mondit seigneur en sadite ville de Bruxelles et lui [avoir] apporté aucunes nouvelles dudit pais de Calabre »¹⁶. Certaines de ces trompettes antérieurement au service de cours italiennes, et probablement d'origine italienne, pourraient avoir été d'abord recrutées par Antoine, grand bâtard de Bourgogne, demi-frère et chambellan du duc très actif en Italie. Ainsi, il n'est pas impossible que le Pierre de Florence mentionné ici à son

¹² AGR, EA 1249a.

¹³ BNF, manuscrits, fonds français 3867, f.43v.

¹⁴ Dans le sens inverse, le seul registre conservé de la recette générale de Charles, comte de Charolais, qui couvre l'année 1457, enregistre un don à un « Jean d'Escoche, natif du royaume de Naples, qui en passant son chemin pour aller porter lettres au roi d'Escoche de la part du roi d'Aragon s'arrêta à Bruges » (ADN, B 3661, f.36v ; Dons, mai).

¹⁵ ADN, B 2000, f.120, cité par J. MARIX, *op. cit.*, p.56.

¹⁶ ADN, B 2045, f.263v.

service en compagnie de Simon Bruyant dit Faillon, un trompettiste qui devait passer peu après au service du duc (f. 334v), ne soit autre que le Pierre Palotin évoqué à l'instant. Ces divers engagements de trompettes italiennes ou en tout cas actives en Italie au cours de leurs carrières, sont d'autant plus frappants que, comme on pourra le constater, ils sont, à une exception près, limités au règne de Charles le Téméraire. Cela dit, plus que d'une mode culturelle ou d'une nécessité diplomatique, ce recrutement exceptionnel participe sans doute également de la volonté du duc d'afficher, comme souvent de manière voilée, des vélléités plus ou moins pacifiques en direction de la péninsule.

Plus importantes sur le plan de l'histoire de la musique proprement dit sont les très rares mentions de chanteurs. Si l'on ne sait rien des chantres « Ernoult et Jehan de Thalice » (f. 339)¹⁷, la carrière de « messire Jehan Rit, escochois chantre », en route pour Rome en avril 1470 (f.357v), mérite un commentaire détaillé. Moins de trois ans auparavant, juste après le décès de Philippe le Bon, « Jehan Vrith [ou « Brit »], chantre d'Escoche », très certainement la même personne, avait reçu 16£ à l'occasion du « partement de Bruxelles » le 26 août 1467, au même titre que d'autres musiciens au service du comte de Charolais au moment de son accession au duché, dont certains devaient obtenir un statut permanent à la cour du nouveau duc, tel Antoine Busnoys¹⁸. Contrairement à ce dernier, Jean Brit ne fut finalement jamais engagé par la chapelle bourguignonne, mais il est possible de reconstituer en partie la carrière dans le nord-est de l'Italie d'un Giovanni Brith qui doit être le même chantre¹⁹. D'abord mentionné comme *maestro di canto* de la cathédrale de Trévise en 1448-49²⁰, son nom réapparaît en 1460 dans un échange de lettres entre le marquis de Mantoue Ludovico Gonzaga, alors à la recherche d'un chantre pour enseigner la musique à l'un de ses pages, et le chanteur de Borso d'Este Niccolò Tedesco (Krombsdorfer), puis dans une troisième lettre adressée par Ludovico directement à Jean Brit²¹. Outre l'attention portée au recrutement de ce chantre par le marquis de Mantoue en personne, qui n'est

¹⁷ Seuls deux chanteurs prénommés Jean et Arnoul et portant un même patronyme ont pu être relevés au XVe siècle : Johannes et Arnoldus de Cruce, tous deux actifs à Cambrai. Le premier, surnommé « Monami », est bien connu pour avoir régulièrement côtoyé Guillaume Du Fay. Il servit la chapelle pontificale dès 1431 avant de devenir chanoine de Cambrai où il décéda en 1479. Le second, nettement plus jeune, est mentionné à Cambrai de 1481 au plus tard à son décès en 1503. Son plus jeune âge pourrait expliquer la graphie « Ernoulet » de son prénom dans un livret résumé des dépenses de ce registre (AGR, CC 46939).

¹⁸ ADN, B 2064, ff.259v-260.

¹⁹ Cette carrière est évoquée succinctement dans Reinhard STROHM, *The Rise of European Music, 1380-1500*, Cambridge, Cambridge University Press, 1993, pp.545 et 587.

²⁰ Giovanni D'ALLESSI, *La cappella musicale del duomo di Treviso (1300-1633)*, Vedelago, Ars et religio, 1954, p.44.

²¹ Cette correspondance évoquée en partie ça et là mais toujours inédite a été relocalisée, complétée puis étudiée par William F. Prizer qui nous a généreusement fourni sa transcription des documents originaux ainsi qu'un bref commentaire (correspondance privée du 11 décembre 2001). Nous lui adressons bien évidemment nos plus vifs remerciements. Les trois lettres sont conservées aux archives de l'État de Mantoue, archives Gonzaga, carton 2888, registre 47, fol.4 (Ludovico à Tedesco, Mantoue le 19 juin 1460), carton 1228, fol. 335 (Tedesco à Ludovico, Ferrare le 21 juin 1460), et carton 2888, registre 47, fol.10 (Ludovico à Brit, Mantoue le 1^{er} juillet 1460). Sur le rôle important de Niccolò Tedesco à la cour de Ferrare, voir Lewis LOCKWOOD, *Music in Renaissance Ferrara, 1400-1505*, Oxford, Clarendon, 1984, pp.95-97.

pas sans rappeler la manière dont il s'investit personnellement dans le recrutement d'Andrea Mantegna très précisément à la même époque, cette correspondance apporte des précisions sur les compétences de Brit. Dans la première des lettres conservées, en date du 19 juin 1460, Ludovico informe Tedesco, en retour d'un courrier malheureusement aujourd'hui perdu qu'il a reçu de lui la veille, qu'il accueille très favorablement sa recommandation d'engager Jean Brit, qu'il souhaite entendre dès que possible. Tedesco répond le surlendemain qu'il enverra Brit à Mantoue dès qu'il sera revenu de Rimini où il se trouve alors, ajoutant que le « chant moderne » de ce musicien devrait plaire à Ludovico, notamment parce qu'il sait chanter « à la manière vénitienne »²². De la troisième et dernière lettre, adressée dix jours plus tard par Ludovico à Jean Brit pour lui proposer de venir à Mantoue, il semble raisonnable de conclure que le chanteur fut engagé peu après. A défaut d'une preuve certaine d'un séjour mantouan de Brit, la mention de deux chanteurs accompagnés d'un luth qui interprétèrent devant deux des fils de Ludovico Gonzaga, dont Rodolfo, à Vérone en 1463, des chansons vénitaines, genre connu sous le nom de *giustiniane* ou *viniziane* dans lequel semble avoir excellé Brit, pourrait témoigner de sa présence, ou, tout au moins, des fruits de son enseignement²³. Les dernières informations disponibles sur Brit le signalent en août 1471 comme chantre de la cathédrale d'Udine, dont il semble être devenu *succendor* en 1474²⁴.

Les deux mentions de ce chanteur dans les comptes bourguignons concordent non seulement avec la chronologie de sa carrière italienne mais également avec celle du séjour à la cour de Bourgogne de Rodolfo Gonzaga, quatrième fils du probable employeur de Brit à Mantoue, Ludovico Gonzaga. Bien qu'il ait du être retardé jusqu'en septembre 1469 à cause de tensions diplomatiques avec la France, le séjour de Rodolfo à la cour avait été programmé dès 1467²⁵. Si, comme on peut le penser, Jean Brit avait bien été

²² Traduction libre de la dernière phrase de Tedesco : « Credo secondo el cantare moderno piaserà alla Vostra Illustrissima Signoria et maxime de l'aire venetiano », citée dans William F. PRIZER, « The frottola and the unwritten tradition », *Studi musicali*, XV (1986), p.18, n.57. Cette lettre a été évoquée pour la première fois par Pietro CANAL, « Della musica in Mantova », *Memorie del R. Istituto Veneto di Scienze Lettere ed Arti*, XXI (1879), p.661 (réimpression dans *La musique à Mantoue aux XVe et XVIIIe siècles*, Genève, Minkoff, 1978), puis par Luigi-Francesco VALDRIGHI, « Cappelle, concerti e musiche di casa d'Este dal secolo XV al XVIII », *Atti e memorie delle reali deputazioni di storia patria per le provincie modenese e parmensi*, 3^{ème} série, II (1883), pp.418 et 442, avec la date erronée de 1458.

²³ « Dopo cena vennero dui cantori cum uno liuto in uno zardino di sotto a le finestre de li prefati signori [Gianfrancesco and Rodolfo] e cantono molti canzoni e stramotti veneciani... » Lettre d'Antonio Gonzaga à Barbara de Brandebourg, Vérone, 13 mai 1463 (archives de l'État de Mantoue, archives Gonzaga, carton 1595) publiée dans William F. PRIZER, *Courtly Pastimes: The Frottola of Marchetto Cara*, Ann Arbor, 1980, p. 169, n. 26 et Joanna WOODS-MARSDEN, *The Gonzaga of Mantua and Pisanello's Arthurian frescoes*, Princeton, Princeton University Press, 1988, p.234, n. 20. Sur les *viniziane* voir, entre autres, Walter H. RUBSAMEN, « The Justiniane or Viniziane of the 15th Century », *Acta musicologica*, XXIX (1957), pp.172-183.

²⁴ « 1471. Item expendi die dominico quarto Augusti pro expensis factis Ioanni Britti Cantori qui cantavit Missam in choro. », unique référence à Brit dans Giuseppe VALE, « La Cappella Musicale del Duomo di Udine », *Note d'archivio per la storia musicale*, VII (1935), p.95. R. STROHM, *op. cit.*, p.587, indique, apparemment d'après une autre étude qu'il ne cite pas explicitement, que Brit fut *succendor* de cette cathédrale en 1474.

²⁵ Les informations sur le séjour bourguignon de Rodolfo Gonzaga sont empruntées à la communication donnée sur ce sujet par Pierre Savy lors de la séance du 14 mars 2000 du séminaire de l'Institut Historique Allemand de Paris (voir notes 1 et 2 ci-dessus).

engagé vers 1460 à Mantoue, il est difficile d'imaginer que sa présence à la cour de Bourgogne juste après l'accession au duché de Charles le Téméraire soit tout à fait étrangère au contexte de la préparation du séjour de Rodolfo. Le don qu'il reçut en avril 1470 pour « plusieurs agreables services » prouve en tout cas qu'il avait fréquenté la cour avec une certaine constance et, donc, qu'il y avait cotoyé Rodolfo, arrivé en septembre précédent. Cependant, la simple désignation de Brit par l'administration bourguignonne comme chantre écossais, le fait qu'il ne rentre pas ensuite en Italie avec Rodolfo, en novembre 1470, mais plusieurs mois avant, avec l'intention de se rendre à Rome, et la localisation de son emploi suivant à Udine et non à Mantoue sont autant d'indications que ses liens avec les Gonzaga étaient plus de l'ordre du souvenir qu'une réalité actuelle. Autrement dit, si le séjour de Brit en Bourgogne s'inscrivit dans le contexte de celui de Rodolfo Gonzaga, ce ne fut sans doute pas de manière officielle mais plutôt comme une « semi-coïncidence » résultant peut-être de la convergence des intérêts personnels de Brit avec les projets de son ancien employeur et de son fils. Un second élément d'explication s'offre en effet aux deux mentions de Brit à la cour de Charles le Téméraire.

Pendant la période chronologique délimitée par les deux dons accordés à Brit (août 1467 - avril 1470), Charles le Téméraire passa une grande part de son temps à réorganiser la cour, procédant à un grand nombre de nouvelles nominations. L'absence de toute mention de Jean Brit entre les dates de ses deux dons laisse place à toutes les suppositions quant à sa localisation, mais n'interdit en tout cas pas d'imaginer qu'il ait séjourné à la cour de Bourgogne de manière relativement continue. Le fait que son second don, qui signale son départ prochain, suive de près la promulgation en février 1470 de l'ordonnance nominative de l'hôtel ducal qui clôturait la période de réorganisation de la cour en fixant officiellement et pour plusieurs années l'effectif de ses serviteurs, pourrait indiquer qu'il avait jusque là espéré un engagement permanent. N'ayant pas été retenu par ce texte, il n'avait dès lors d'autre choix, après avoir obtenu dédommagement de ses services, que de tenter sa chance ailleurs. Pour être complet, deux derniers éléments méritent une rapide mention. On notera d'abord qu'un chapelain bourguignon appelé Gilles Britz servit en continu la cour de Bourgogne de 1461 à février 1469. Son origine et sa carrière en dehors de ce service sont inconnues et seule la graphie stable de son patronyme avec un « z » ou un « s » final le distingue de celui de Jean Brit. Bien que totalement hypothétique, un lien entre ces deux chanteurs n'est en tout cas pas exclu. D'autre part, comme dans le cas des trompettes italiennes évoquées ci-dessus, les récompenses accordées à Jean Brit au début du règne de Charles le Téméraire pourraient renvoyer à des contacts antérieurs. En octobre 1457, Charles, alors comte de Charolais, avait accordé un don de 4£ « a un povre cleric escochois qui autrefois avoit aporté de la musique a monseigneur et s'en allait a Rome. »²⁶ En dehors du parallèle frappant avec le second don de Jean Brit, rien n'indique évidemment qu'il s'agisse là de lui plutôt que d'un de ses compatriotes, mais si l'on admet qu'il était arrivé à la cour de Bourgogne dès l'accession de Charles le Téméraire au duché au moins en partie dans le but de s'y faire engager, il y a fort à parier

²⁶ ADN, B 3661, f.73.

que c'est parce qu'un contact antérieur de ce type lui faisait entrevoir un tel espoir.

Quels qu'aient été la réalité de l'emploi à Mantoue du chantre qu'on peut désormais appeler par son nom original, John Brit, et son degré de proximité avec Rodolfo Gonzaga, il est peu probable que leur présence simultanée à la cour de Bourgogne n'ait été que le fruit du hasard, ne serait-ce que parce qu'il entretinrent sans doute, chacun à leur niveau et tous deux en vain, l'espoir commun d'obtenir un statut officiel au service du nouveau duc de Bourgogne. Dans le même temps, il semble clair que Brit avait alors pris son indépendance vis-à-vis du mécénat mantouan et poursuivait d'autres projets. Bien des incertitudes demeurent sur la carrière de ce chantre écossais bien cosmopolite, mais les dons qu'il reçut en Bourgogne sont en tout cas une preuve importante, de ce côté des Alpes, du passage d'un chantre férus de culture musicale italienne et clairement identifié, offrant un intéressant précédent à l'engagement de Jean Cordier en 1479.

Quittance de Louis de Néelle, 1473.²⁷

Je Loys de Neelle, chevalier conseillier de mondit seigneur... *[liste de frais divers engagés par lui lors de son voyage de mai à novembre 1473 pour se rendre aux noces de la duchesse de Ferrare]...* et pour plusieurs dons par moy fais pour l'onner de mondit seigneur tant aux trompettes de guerre, menestrelz de princes de bonnes villes ou j'ay esté durant ledit voyage, comme joueurs de tambourins et autres instrumens, dont la plupart vindrent au devant de moy deus ou trois lieues semblablement pour l'onner de mondit seigneur en cryant a haulte voix.

Livrées des officiers du duc de Bourgogne « pour eux vestir et mettre plus honnestement en point a l'assemblée de l'empereur et de lui en la cité de Treve. » Octobre-novembre 1473.²⁸

[13v] Item pour 16 aulnes de velu bleu... donné a Jullian de Padoa, venitien, lequel lui a apporté les nouvelles du nouvel duc de Venise.

État des dépenses de l'argentier pour l'année 1474.²⁹

[11v ; Dons, juillet] Pour dons fait en l'ostel de la Commanderie de St Anthoine a Trecht, 28£... au tamburin du conte de Campebasse, 36s.

[13v, août] Aux ambassadeurs du roy de Naples, 242£.

1^{er} compte de Antoine de Halewin, audiencier, pour un an et dix mois entiers, du 26.3.76 au 31.12.78.³⁰

[6v, août 1476] Dudit droit, la somme de 6£ dudit pris a cause d'une chartre de remission pour Jehan de Naples, trompette de Petit Salezart, moiennant amende civile a l'arbitraige des gens du grant conseil. Pour ce la somme de 6£.

Après les registres des années 1467-1470, la documentation du règne de Charles le Téméraire se réduit à quelques bribes éparses. Richard Walsh apporte des archives italiennes quelques précisions sur la personnalité de

²⁷ ADN, B 2096, pièce n°67162.

²⁸ ADN, B 2098.

²⁹ ADN, B 2100.

³⁰ AGR, CC 20368.

Louis de Néelle, chevalier et conseiller chambellan de Charles le Téméraire envoyé du duc aux noces d'Ercole d'Este à Ferrare en 1473. Qualifié par certains documents de fils du seigneur d'Offemont et de cousin du duc de Ferrare par sa mère Giovanna, sa naissance est cependant sans doute illégitime. Les seigneurs d'Offemont, Guy et son fils Jean, servaient alors Louis XI. Parti au mois de juin 1473, Louis de Néelle arriva à Turin le 27 juillet, après avoir perdu six chevaux lors de sa traversée des Alpes. Il n'attint Ferrare que le 28 août et en repartit le 15 septembre.³¹ Les détails fournis par sa quittance demeurent malheureusement bien minces, et aucune absence concomitante dans l'effectif musical bourguignon ne permet d'imaginer qu'il ait été accompagné de musiciens de la cour. Sa présence au mariage d'Ercole d'Este lui donna en tout cas probablement l'occasion d'y entendre le célèbre luthiste improvisateur du duc de Ferrare, Pietrobono, qui faisait partie de la suite chargée d'escorter de Naples à Ferrare la future duchesse, Eleonora d'Aragon.³²

Malgré la rareté de la documentation conservée pour ces années, tout laisse penser que les habitudes dont témoignent les registres du début du règne de Charles le Téméraire se perpétuèrent jusqu'à son décès en janvier 1477. Ainsi, le cosmopolitisme des trompettes employées dans l'entourage de Charles le Téméraire réapparaît ici au détour d'un acte judiciaire qui indique que la cohabitation ne fut pas toujours des plus pacifiques. La charte de rémission accordée au trompette napolitain Jean de Salazar dit Petit Salazar, capitaine basque, seigneur de Saint-Martin, qui devint chambellan de Maximilien d'Autriche a été conservée. Elle précise que Jean de Naples s'était rendu coupable d'homicide sur la personne d'un « tambour espagnol » nommé Jean Arrigne.³³

2. Règnes de Marie de Bourgogne et Maximilien d'Autriche (1477-ca. 1492)

3^{ème} compte de Nicolas le Prévôt, receveur général du duc de Bourgogne. Janvier-décembre 1479.³⁴

[310] A reverend pere en Dieu messire Juste Baldin, evesque de Septe, conseiller de mondit seigneur, la somme de 300£... pour aucunz agreables services qu'il lui a fait et fait jurement en la cour de Rome a grant peine et labeur pour aucunz affaires d'icellui seigneur.

1^{er} compte de Louis Quarré, receveur général du duc de Bourgogne. Janvier-décembre 1480.³⁵

[397v : Dons, mai] « *Francisque de Bruges* », messager du pape, apporte la nouvelle du cardinalat de l'évêque de Tournai.

³¹ R. WALSH, *op. cit.*, p.626. Cette ambassade apparemment purement protocolaire croisa donc celle, aux visées plus militaires, dont l'arrivée à Modène le 2 mars 1473 est évoquée dans le présent volume, note 17 de l'article de Marco FOLLIN.

³² Sur Pietrobono, voir L. LOCKWOOD, *op. cit.*, pp. 95-108, p. 103 pour son voyage à Naples.

³³ AGR, AdL, charte n°1882.

³⁴ ADN, B 2118.

³⁵ ADN, B 2121.

[436v, décembre] A certaines trompettes d'une navire arrivee a Covemuyde en Zellande du royaume de Cecille, la somme de 6£... au disner le 26e jour dudit mois... a Bruges...

[485] « *Jehan de Candida* », secrétaire de l'archiduc reçoit un don pour un voyage au royaume de Naples.

3^{ème} compte de Louis Quarré, receveur général du duc de Bourgogne. Janvier-décembre 1482.³⁶

[205v ; Dons, avril] A Jaques de Steffano, messagier de nostre saint pere le pape... 7£ 4s... quant il lui apporta et presenta de par nostredit saint pere le pape 3 chandeilles benites...

[274v ; Achats de drap, mars] Audit Gerard Servy [varlet de chambre et tailleur des robes de mondit siegneur]... Item a Geromme Vento, escuier, 12 aulnes que mondit seigneur lui a aussi donnees pour en habillier de robes et chausses trois ses serviteurs affin de tant plus honestement aller ou voyage que icellui seigneur lui ordonna lors faire ou royaume de Napples, au pris de 26s l'aulne, font 15£ 12s...

[282, octobre] Au dessusdit Gerard Servy... [282v]... Item pour la fachon de 12 robes de taffetas noir assavoir deux longues, l'une pour icellui seigneur, l'autre pour monseigneur de Romont qui mommerent le jour de Saint Anthoine, 20e jour dudit mois de janvier et les dix autres demi longues pour 10 gentilz hommes qui les servirent et accompagnierent en ladite mommerie au pris de 16s piece font 9£ 12s. Item pour la fachon de 12 barettes de satin tanné a la mode d'Italye pour lesdits mommeurs, bordees de velours bleu...

Dans les archives bourguignonnes, la moisson d'informations sur les échanges musicaux entre la Bourgogne et l'Italie de la mort de Charles le Téméraire (1477) à la prise progressive des rênes du pouvoir par Philippe le Beau (1492-94) se résume à un unique don, alloué en décembre 1480 à des trompettes arrivées de Sicile. L'allusion du registre de 1482 à une mode vestimentaire d'origine italienne utilisée dans le cadre d'un divertissement costumé offre un des seuls autres exemples d'influence d'ordre culturel. Cette pauvreté est en partie due à d'indéniables lacunes documentaires, mais surtout à un évident recul de l'influence italienne à la cour. Après le désastre de Nancy et lors des quinze années troublées qui suivirent, l'unique priorité de l'État devint le rétablissement d'un pouvoir solide dans les Pays-Bas. Avec la ruine de la dynastie Valois de Bourgogne, toutes les principautés italiennes s'empressèrent, de leur côté, de faire (ou de refaire) allégeance au roi de France, désertant largement l'orbite bourguignonne. Si, comme l'indique la livrée accordée en prévision d'un voyage à Naples à l'écuyer Jérôme de Vento et à ses serviteurs, des échanges se perpétuèrent avec certaines principautés, ce fut sur une base bien plus modeste que sous Charles le Téméraire. Ainsi, à Naples furent également envoyés Jean de Candida et, en 1481, « maistre Anthoine de Gracia Dei, docteur en theologie, conseiller et confesseur de mondit seigneur », pour y aborder « aucunes matieres concernans la foy chrispienne ».³⁷ Il semble en effet que la politique religieuse, et donc Rome, furent le principal sujet de préoccupation de la diplomatie bourguignonne en

³⁶ ADN, B 2127.

³⁷ ADN, B 2124, f.188v. Sur ce personnage et ses démêlés avec l'université de Louvain, voir Joseph WILS, *Matricule de l'Université de Louvain, 2 : 1453-1485*, Bruxelles, Palais des Académies, 1954, p.385.

Italie sous Maximilien d'Autriche. Juste Baldin, sous-diacre du diocèse de Padoue devenu évêque de Ceuta (enclave espagnole au Maroc, face à Gibraltar), déjà au service de la cour sous Charles le Téméraire, fut procureur de Maximilien en cour de Rome à partir de 1478. Des trois instructions conservées dans les archives bourguignonnes qui lui furent remises en 1481, la seconde, datée de Bois-le-duc le 12 juin, s'achève par les demandes suivantes : « Item, de revocatione Bullae Capellarum D. Ducis. Item, commendare causam Johannis Cordier. »³⁸ On ne sait malheureusement rien ni de cette bulle ni du problème concernant Jean Cordier, mais le reste de la carrière de ce célèbre ténoriste que s'arrachèrent presque tous les princes italiens pendant ses nombreux séjours dans la péninsule, est bien connue.³⁹ Engagé par la chapelle de Bourgogne en mai 1479, sa présence continue jusqu'au décès de Marie de Bourgogne en mars 1482, est, en somme, le principal indice documentaire de la pénétration d'usages musicaux italiens dans l'environnement du jeune Maximilien d'Autriche. A nouveau récompensé par la cour en 1488, mais ponctuellement, ce chanteur continua, jusqu'à sa retraite à Bruges vers 1497, à faire des aller-retours entre l'Italie et les Pays-Bas, séjournant de temps à autre à la cour de Maximilien.

Dans le contexte de l'activité diplomatique réduite de cette période, l'absence de mention de trompettes directement liées à des ambassades italiennes n'a rien de surprenant. Le don aux trompettes arrivant de Sicile en 1480 ne précise pas l'origine des individus récompensés, mais l'élargissement des recherches permettraient peut-être d'en savoir un peu plus au sujet du navire sur lequel ils voyagèrent. Quoiqu'il en soit, cette entrée pourrait intéresser un important trompettiste de la ville de Gand qui servit la cour de Bourgogne à plusieurs reprises : Willem Obrecht. Le texte du motet *Mille quingentis* que son fils, Jacob, composa suite à sa mort, le 22 novembre 1488, semble en effet préciser qu'il « avait parcouru les rivages de Sicile » (*qui Ceciliam peragrat oram*).⁴⁰ Bien qu'il est probable que son séjour dans le sud de l'Italie se soit déroulé à l'occasion d'un des voyages à Naples d'Antoine de Bourgogne, souvent accompagné de trompettistes flamands, et notamment gantois, le paiement présenté ici, apparemment indépendant de tout contexte diplomatique immédiat, permet d'entrevoir d'autres types d'échanges, notamment commerciaux, qui donnèrent dans doute lieu à des voyages de musiciens. S'il est indéniable que les sources bourguignonnes entre 1477 et 1492 n'offrent que peu d'éléments à l'investigation des relations italo-bourguignonnes au XVe siècle, signalons toutefois que c'est en leur sein qu'on trouve la seule et unique mention d'un nom de ménestrel en activité dans les

³⁸ ADN, B 18824, pièce n°23734. Les trois instructions ont été publiées sans référence d'archive dans les pièces justificatives de Ernst MÜNCH, *Maria von Burgund*, Leipzig, Brockhaus, 1832, vol. 2, pp.311-329.

³⁹ Sur l'épisode de sa fuite de la cour de Naples pour Milan en 1474 et la médiation de Charles le Téméraire dans le virulent débat qui s'ensuivit, voir Richard WALSH, « Music and Quattrocento diplomacy: The singer Jean Cordier between Milan, Naples and Burgundy in 1475 », *Archiv für Kulturgeschichte*, LX (1978), pp. 439-442.

⁴⁰ Le texte du motet, qui n'est connu que par une copie assez corrompue de l'œuvre (manuscrit musical des archives capitulaires de la cathédrale de Ségovalia, sans cote, ff. 81v-83), est édité avec un commentaire linguistique de Leofranc Holford-Stevens dans Rob WEGMAN, *Born for the Muse : The Life and Masses of Jacob Obrecht*, Oxford, Clarendon, 1994, pp.368-69, et ses implications biographiques étudiées pp.21, 23-24, 46-47, 67-69 et 150.

Pays-Bas renvoyant peut-être à une origine italienne, en l'occurrence l'un des quatre ménestrels de la ville de Bois-le-Duc récompensés à l'occasion du chapitre de la Toison d'Or qui se tint dans cette ville en mai 1481, appelé « Gérard van Lucque ».⁴¹ L'absence de tout autre renseignement et de tout élément de comparaison incite cependant à la plus grande prudence, tant il serait exceptionnel de rencontrer un italien au sein de ménestrels municipaux.

3. Règne de Philippe le Beau (ca. 1492-1506)

1^{er} compte de Simon Longin, receveur général du duc de Bourgogne. Janvier-décembre 1492.⁴²

[168 ; Dons, janvier] A Jehan de Cecile et Jehan de Rodes, trompettes de mesdits seigneurs, la somme de 12£... en consideracion des bons et agreables services qu'ilz leur avoient faiz et faisoient journellement et meismement affin qu'ilz eussent de tant mieux de quoy vivre et plus honnestement entretenir et pour les aider a desloger de la ville de Malines et aler avecq monseigneur le conte de Nassau ou pays de Flandres...

4^{ème} compte de Simon Longin, receveur général du duc de Bourgogne. Janvier-décembre 1495.⁴³

[226 ; Dons, octobre] A Jehan l'Ytalien trompette de mondit seigneur, la somme de 48£... pour don... en consideration des bons et agreables services...

6^{ème} compte de Simon Longin, receveur général du duc de Bourgogne. Janvier-décembre 1497.⁴⁴

[179v ; Dons, janvier] A messire Lucas de Milan, presbtre de l'ordre de saint Francois, la somme de 40£... pour emploier en l'achat d'un cheval pour aler devers le roy es Ytales...

[183v, février] A Jehan de Piemont, trompette de mondit seigneur, la somme de 78£... don...en consideration de ses bons et agreables services, mesmement pour 133 jours de gaiges... pendant lequel temps il avoit servy icellui seigneur de sondit estat sans avoir esté compté ne receu aucun gaiges par les escroes de la despence ordinaire de mondit seigneur [133 jours, 21 août-31 décembre 95]...

Avec le règne de Philippe le Beau et le début de la longue expansion des Hasbourg, l'Espagne remplace en partie l'Italie dans les préoccupations diplomatiques premières de l'État bourgignon reconstitué. Ainsi, les premières trompettes étrangères mentionnées à son service ne sont pas italiennes, comme sous Charles le Téméraire, mais espagnoles, comme les deux trompettistes mentionnés dans le registre de 1492 qui semblent être arrivés en Bourgogne vers 1491 pour participer à la préparation des mariages hispano-bourguignons des années 1496-1497. Jean de Sicile, parfois appelé Jean de Castille, rentra en Espagne en novembre 1496, juste après le double mariage des 20 octobre et 5 novembre précédents entre Philippe le Beau et Jeanne de Castille et Marguerite d'Autriche et Dom Juan de Castille, tandis que Jean de Rodes disparut de la cour en mai 1497, juste avant le départ de Marguerite

⁴¹ ADN, B 2124, f. 209v.

⁴² ADN, B 2144.

⁴³ ADN, B 2151.

⁴⁴ ADN, B 2159.

d'Autriche pour l'Espagne, le 28 juillet suivant. La cour employa cependant au moins une trompette italienne, appelée « Jehan l'Ytalien » *alias* Jean de Piémont, mais ni sa carrière antérieure ni le contexte de son arrivée n'ont pu être reconstitués. Engagé en août 1495, il fut l'une des trois trompettes à servir Philippe le Beau sans interruption jusqu'à la fin de son règne.

Si, à la toute fin du XVe siècle, la cour de Bourgogne-Habsbourg eut tendance à se tourner de plus en plus vers l'Espagne, il faut cependant garder à l'esprit qu'elle se trouvait dans une nouvelle proximité avec l'Italie suite au remariage en 1493 de Maximilien d'Autriche, père du souverain, avec Bianca Maria Sforza. Cette alliance ne semble avoir eu qu'une incidence limitée sur la cour, mais certains personnages servirent régulièrement d'intermédiaire, comme le messire Lucas de Milan récompensé ici, en qui il est possible de reconnaître un ancien serviteur de Maximilien dans les Pays-Bas. En 1488, en effet, « frere Lucas Rotobien, docteur en sainte theologie de l'ordre de saint Francois » avait reçu 100£ « pour s'aidier a vivre et entretenir en la ville de Lielle attendant le retour du roy [Maximilien, roi des romains] de la journee d'Espiers ou il aloit lors, a laquelle se devoit trouver plusieurs princes de l'empire »⁴⁵. Aucune autre précision sur ce prêtre, envoyé ici auprès de son ancien employeur, n'a pu être mise à jour. Bien que peu convaincante, l'hypothèse selon laquelle il pourrait être le « sire Lucas », sommelier puis chapelain de la chapelle de Philippe le Beau qui le retint à son service le 24 janvier 1501 à Bayonne, au cours de son premier voyage en Espagne, doit encore être approfondie.

9^{ème} compte de Simon Longin, receveur général du duc de Bourgogne. Janvier-décembre 1500.⁴⁶

[137v ; Dons, avril] A ung joueur de lut du duc de Milan, la somme de 7£ 10s dud. pris pour don que mondit seigneur lui en a fait de grace especiale pour une fois quant le premier jour dudit mois d'avril oudit an 99 il joua du lut devant mondit seigneur a son disner pour sa plaisirance. Pour ce icy par certification des maistres d'ostel de mondit seigneur contenant quictance cy rendue, ladite somme de 7£ 10s.

[147v, novembre] A ung joueur de souplesse ytalien la somme de 104£ 10s... pour don... quant lors naguere il avoit fait plusieurs appertises devant lui, ma dame l'archiduchesse et ma dame la princesse de Castille a la court de Bruxelles pardessus une corde sur laquelle il dansa la mourisque, alla aux escaches et autres esbatement impossibles. Pour ce...

[158] A Jehan de Secille et Jehan Ochepint, freres natifz du royaume de Secille, la somme de 50£... pour consideration de ce qu'ilz estoient venuz dudit royaume de Secille devers lui leur offrir en son service ouquel neantmoins ilz n'ont esté retenuz. Pour ce...

13^{ème} compte de Simon Longin, receveur général du duc de Bourgogne. Janvier-décembre 1504.⁴⁷

[154v ; Dons, mai] A deux florentins et une josne fille, la somme de 10£ dudit pris pour don que icellui seigneur leur en a fait de grace especiale pour une fois quant le 16e dudit mois ilz danserent et feirent plusieurs tours de souplesse devant mondit seigneur a son disner pour sa plaisirance. Pour ce...

⁴⁵ AGR, CC 1926, f.115.

⁴⁶ ADN, B 2169.

⁴⁷ ADN, B 2185.

[162v, octobre] A Bartholomo Castaigne, marchant jenevois resident en Barbarie... 243£... pour consideration de ce que par son ordonnance il avoit amené des pays de barbarie en ses pays de par deca 12 faulcons, 2 ostrices et ung lion, lesquelz il lui presenta en don le derrenier jour dudit mois d'octobre...

[164v, décembre] A plusieurs trompettes, joueurs d'autres instrumens et aux compaignons de deux galees de Venize nagaires arrivees a Anvers... 62£ 10s... quant le 11e dudit mois de decembre lesdites trompettes et joueurs d'instrumens jouerent devant lui a son disner pour sa plaisirance et lesdits compaignons lui presenterent de la Malvisee, du vin doulx et bastard et autres buvraiges doulz de par le patron desdites galees...

14^{ème} compte de Simon Longin, receveur général du duc de Bourgogne. Janvier-décembre 1505.⁴⁸

[284 ; Dons, février] Le 11 février, un gentilhomme de l'hôtel du roi de France et les serviteurs de « messire Galias Visconte », envoyés en ambassade par le roi de France, sont recompensés pour des « sacrez qu'ils avoient ledit jour présenté ».

[286, avril] Aux sacqueboutes de l'ambassadeur de Venize, la somme de 4£ 4s dudit pris pour don que le roy leur en a fait pour une fois pour leur vin quant le 5e jour dudit mois ilz jouerent devant lui pour sa plaisirance...

A plusieurs personnes... 62£ 10s... Assavoir aux trois musettes de monseigneur le legat cardinal d'Amboise pour don que le roy leur en a fait quant ledit 8e jour dudit mois ilz jouerent devant lui a son disner pour sa plaisirance, 37£ 10s. Et au seigneur des cornetz, joueur de cornet de mondit seigneur le legat pour don aussi a lui fait pour la cause que dessus, 25£...

A plusieurs joueurs d'instrumens... 16£ 14s... Assavoir a ung joueur de lut de l'archevesque de Treves pour don que le roy lui en a fait pour une fois quant le 9e jour dudit mois il joua devant lui a son souper pour sa plaisirance, 12£ 10s. Et a trois musettes de l'ambassade de Lombardie pour don a lui [sic] fait pour la cause que dessus, 4£ 4s...

[294v, septembre] A ung joueur de souplesse ytalien la somme de 7£ 10s... pour don que le roy lui en a fait pour une fois quant le 10e dudit mois il joua devant lui a son disné pour sa plaisirance...

La réapparition dans les derniers registres du règne de Philippe le Beau d'une plus nette proportion d'artistes italiens illustre la nouvelle stabilité de la cour de Bourgogne et son retour au sein du « concert des nations ». Nombre d'indices témoignent d'un riche dialogue avec la péninsule italienne. Ainsi, bien que leur activité soit inconnue, il est assez exceptionnel de voir mentionné aussi clairement, en 1500, l'objectif du voyage entrepris par deux frères siciliens afin d'offrir leurs services à la cour. On ne sait pas non plus quels liens exacts unissaient la cour au marchand génois Bartholomeo Castaigne, mais son nom offre peut-être une piste sur l'origine de la famille « Castaigne », trompettistes actifs au cours du XVe siècle tant à la cour de France qu'en Bourgogne.⁴⁹ Dans le domaine des divertissements, la mode des danseurs et acrobates italiens, particulièrement nette ici, était déjà perceptible dans le registre de 1468 (voir ci-dessus, f.99). Le registre de 1500 ajoute quelques détails sur les « esbattements impossibles » de ces joueurs de souplesse, en mentionnant des achats de matériel non seulement pour danser la

⁴⁸ ADN, B 2191.

⁴⁹ Un « Castaigne » trompette du dauphin de France visitait la cour de Bourgogne dès 1432 (J. MARIX, *op. cit.*, p.65), tandis qu'André Castaigne et Christophe Castaigne furent respectivement trompettes du roi Louis XI et de Charles le Téméraire.

« mourisque », mais également pour « jouer de l'espée a deux mains et tenir ung bockeler (bouclier) en l'autre ».⁵⁰

En dehors de ces exercices dans lesquels les italiens excellent, la visite du luthiste du duc de Milan en avril 1500 fut sans doute l'occasion de découvertes musicales pour les auditeurs de la cour. Peut-être entreprise dans le même but que celle des deux frères siciliens et, peut-être, de Jean Brit — mais, en ce cas, tout aussi inefficace —, elle s'inscrit dans le contexte de la prise de Milan par les troupes françaises en août 1499 suivie de la capture de Ludovico il Moro à Novara, en avril 1500. Avant son départ probablement du à ces troubles, ce luthiste qui reste à identifier se trouvait en tout cas dans un environnement culturel particulièrement riche et novateur, dont Leonardo da Vinci offre le plus célèbre symbole. En matière de musique, la cour de Ludovico il Moro et Beatrice d'Este à Milan avait joué un rôle essentiel dans le développement, au cours des années 1490, du nouveau genre de la *frottola*, notamment en accueillant régulièrement un de ses plus célèbres artisans, le poète-musicien Serafino dell'Aquila.⁵¹

Les paiements d'avril 1505 se déroulèrent dans le cadre d'un important événement diplomatique, la rencontre, à Haguenau, du roi de Castille Philippe le Beau, de l'empereur Maximilien et de Georges d'Amboise, légat pontifical représentant le roi de France gravement malade, en vue de l'investiture du duché de Milan promise par Maximilien à Louis XII par le traité de Blois (septembre 1504) en échange des fiançailles de son petit-fils Charles avec Claude de France. Jean Molinet raconte qu'à cette occasion, le cardinal d'Amboise était « grandement accompagnier... en nombre de 400 chevaux ou environ » et que « pluseurs ambassadeurs, tant du pape, des veneciens comme aultrez » étaient présents⁵². Les ensembles instrumentaux mentionnés ici — quatuor de sacqueboutes, trios de musettes, luth et cornet solo — sont très précisément les mêmes que ceux employés par Philippe le Beau à cette époque, ce qui souligne l'uniformité des effectifs d'alors à travers les cours européennes.

Conclusion

Cette moisson d'information peut sembler relativement modeste en regard de l'ampleur de la documentation disponible. Le personnel musical italien ou « italianisé » que signalent les sources bourguignonnes est globalement dominé par la catégorie des trompettes. Qu'elles aient été engagées de manière officielle ou récompensées ponctuellement, leur présence est proportionnelle à l'intensité des relations politiques entre la cour de Bourgogne et l'Italie. Leurs nombreuses mentions sous le règne de Charles le Téméraire ne peuvent s'envisager sans référence à la forte italianisation de l'armée bourguignonne et à la croyance aux ambitions ultramontaines du duc largement partagée dans la péninsule et en Europe, et jamais démentie par le pouvoir bourguignon qui semble même, à l'occasion, l'avoir encouragée en

⁵⁰ ADN, B 2169, f.191.

⁵¹ Voir William F. PRIZER, « Music at the Court of the Sforza : the Birth and Death of a Musical Center », *Musica Disciplina*, XLIII (1989), pp.141-193.

⁵² J. MOLINET, *op. cit.*, vol. II, p. 550.

sous-main. Dès lors, un geste aussi visible aux yeux des visiteurs de la cour que l'engagement d'au moins trois trompettes italiennes à la fin du règne du dernier Valois n'obéit sans doute pas seulement à des considérations matérielles (missions vers leurs régions d'origine ou vers des cours qu'ils avaient fréquentées au fil de leurs carrières, relations avec les communautés italiennes de la cour) mais aussi à la volonté symbolique d'inscrire l'italianophilie du duc dans le corps de l'hôtel dont la fonction même était la représentation du pouvoir. Quoiqu'il en soit, les prémisses de l'étude de cette catégorie de serviteurs de cour souvent négligée à la fois par les musicologues et par les historiens semble indiquer qu'on ne saurait en sous-estimer la mobilité.

En dehors de ces musiciens-hérauts, peu d'artistes d'origine italienne sont récompensés par la cour de Bourgogne. Les compagnons vénitiens qui jouèrent de la flûte au mariage de 1468, le luthiste du duc de Milan payé en 1500 et les musiciens des ambassades italiennes à Haguenau en 1505 sont, en somme, les seuls ménestrels mentionnés. Quant à l'absence de toute mention de chanteur italien, elle n'a, à dire vrai, rien de surprenant. Qu'on évoque Jean Brit ou Jean Cordier, sans parler des compositeurs Gaspard Weerbecke ou Alexandre Agricola, les chantres actifs à la fois en Italie et en Bourgogne furent, dans leur immense majorité, originaires du nord de l'Europe. Si ces chantres développèrent des talents particuliers à l'occasion de leurs séjours en Italie, ni l'effectif musical de la cour, ni ce qu'on sait des répertoires musicaux qui y étaient en faveur n'indiquent qu'ils eurent l'occasion de les y exercer autrement que de manière épisodique, la tradition dominante de la polyphonie franco-flamande d'Antoine Busnoys et de Pierre de La Rue y demeurant relativement indifférente. Évoquant, vers 1482, le ténoriste basse Philippe du Passage, un des rares chanteurs d'origine italienne employé par la cour de Bourgogne — sans doute même le seul et, qui plus est, de manière fort lointaine puisque son père servait déjà la cour —, le théoricien Johannes Tinctoris prenait la peine de remarquer cette étrangeté mais pour mieux souligner que ce « *Cyprius natione* » était en fait « *Brabantinus eruditio* »⁵³.

Ce constat d'ensemble confirme qu'une cour attachée à une tradition musicale ancienne ancrée dans ses territoires et résidant dans des villes qui fournissaient à l'Europe une bonne partie de ses meilleurs musiciens ne ressentait pas le besoin de chercher à l'étranger ce qu'elle trouvait chez elle. Rien d'étonnant, donc, à ce que les musiciens italiens soient avant tout récompensés comme membres de la suite d'ambassadeurs par une cour soucieuse de maintenir sa réputation d'opulence et de largesse, et non recherchés pour leurs compétences propres, à la différence, par exemple, des *condottiere* recrutés sans relâche par Charles le Téméraire.

⁵³ Karl WEINMANN (éd.), *Johannes Tinctoris (1445-1511) und sein unbekannter Traktat 'De inventione et usu musicae'*, Regensburg, Pustet, 1917, p.33. Sur la famille du Passage et son origine italienne, voir la notice un peu confuse qu'y consacre Georges VAN DOORSLAER, « La chapelle musicale de Philippe le Beau », *Revue belge d'archéologie et d'histoire de l'art*, IV (1934), p.32, dont il faut déduire que le frère de Philippe du Passage était né à Norcia, en Ombrie, région dans laquelle leur père s'était sans doute installé. La référence intéressante de Tinctoris à la nation chypriote signale probablement une origine encore antérieure de la famille.